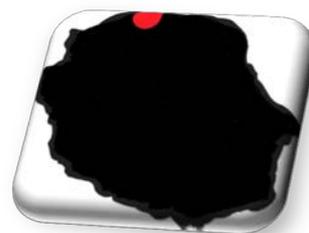


LA RÉUNION



Les langues parlées sur le territoire

Situation politique et administrative :
Département et région d'Outre-mer (DROM)

Chef-lieu :
Saint-Denis

Démographie :
842 767 habitants
(recensement 2014)

Superficie :
2503,7 km²

Langues parlées sur le territoire :

Français
Créole réunionnais

Environ 90% des habitants de l'île parlent le créole. Bien que le français trouve une place grandissante dans la société réunionnaise, notamment chez les plus jeunes, les Réunionnais continuent, à l'oral, d'utiliser quotidiennement le créole comme langue première, référente d'une identité, aussi bien à la maison qu'au travail ou dans la cour de récréation, sans que cela s'oppose à l'usage du français qui reste très majoritaire à l'écrit. Selon les circonstances, le locuteur utilisera l'une ou l'autre langue, ou même les deux. Les Réunionnais sont donc généralement bilingues. Les seuls à ne parler que le français sont les métropolitains (les *Zoreils*).

Le créole réunionnais (ou créole bourbonnais) est une langue vernaculaire, structurée sur le français dominant, mais qui s'est enrichie de très nombreux mots en provenance d'autres langues de pays voisins, en particulier de Madagascar et des autres îles des Mascareignes, d'Inde et du continent africain. Cette langue s'est vraisemblablement développée dans la société de plantation constituée après l'introduction de la culture du café à Bourbon (aux environs de 1720). Évoquée dans des écrits de la deuxième décennie du XVIII^{ème} siècle, elle est avant tout une langue parlée. Une tradition écrite existe depuis 1828, date de la publication des *Fables créoles* de L. Héry, mais son implantation reste difficile comme pour toute langue relativement jeune. Elle s'est traduite par la rédaction d'une grammaire et de dictionnaires (D. Baggioni, A. Armand), par l'emploi du créole dans les médias, ainsi que par l'écriture de nombreux recueils de poésie, de romans et de bandes dessinées. Depuis que les textes permettent l'enseignement du créole à l'école (2001), le besoin d'une graphie logique est apparu. **Cependant, aucun des différents systèmes ne s'étant vraiment imposé aux autres¹, il est demandé aux élèves d'avoir une écriture cohérente, dans la graphie de leur choix.**

Par ailleurs, compte tenu de la présence de différentes ethnies, cultures et religions sur l'île, d'autres langues y sont présentes, comme le tamoul (18% de locuteurs) et le gujarati (venus de l'Inde), le hakka et le cantonais (venus de Chine), l'ourdou, l'arabe, le malgache, le mahorais et le comorien. Les cultes religieux sont le plus souvent pratiqués dans la langue d'origine.



IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

Place que l'École accorde à ces langues sur le territoire

L'enseignement du créole est organisé à parité horaire dans les écoles où la demande des familles est forte. Le dispositif peut concerner tous les élèves, même ceux qui ne sont pas locuteurs natifs du créole. Ces derniers (francophones ou de langue mahoraise, par exemple) s'intègrent alors progressivement dans l'offre linguistique. Les projets linguistiques de ces écoles doivent être validés par le conseil d'école, l'inspecteur de circonscription et le DAASEN. Dans le second degré, le créole peut être choisi comme LV2 ou, le plus souvent, en LV3, en option facultative.

L'académie de La Réunion a défini en 2014 une « feuille de route pour la langue et la culture régionales », assortie d'un « Plan d'actions 2014-2019 », et se donne pour priorité le développement de cinq axes successifs :

- structurer le pilotage de la langue et de la culture régionale (LCR) et renforcer ses ressources pédagogiques et humaines ;
- sensibiliser les élèves au patrimoine culturel et linguistique régional comme partie intégrante du patrimoine national ;
- généraliser auprès des enseignants les démarches spécifiques d'enseignement du français en milieu créolophone et plus largement de maîtrise de la langue française en contexte plurilingue ;
- favoriser un enseignement du créole dans le premier et le second degrés ;
- permettre le développement d'une offre territoriale équilibrée de classes de maternelles bilingues créole-français.

En matière de formation continue, une grande partie des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré bénéficient d'animations pédagogiques reliées à des projets en culture régionale, à des démarches en « enseignement du français en milieu créolophone » (EFMC) et à l'élaboration de séances en créole. Des formations d'école sont également proposées par des formateurs itinérants de bassin. Un stage d'une semaine est également programmé pour les enseignants des classes bilingues. De manière plus large, des heures de formation sont inscrites au Plan académique de formation (PAF) pour le 1^{er} degré dans le domaine des spécificités de la langue créole et de la culture régionale, ainsi que sur la question du contexte réunionnais en inter-degrés.

L'habilitation délivrée aux enseignants vérifie les compétences linguistiques et culturelles ainsi que la connaissance des textes officiels ; une période de 2 semaines de formation sous la responsabilité du corps d'inspection permet de parfaire la qualité des enseignements. La procédure d'habilitation définitive délivrée par les services académiques prend la forme d'une visite de classe, suivie d'un entretien.

Écarts et proximités avec la langue française

Les créoles à base lexicale française forment un ensemble de langues dont le lexique a pour source principale le français. Ils se sont formés à partir du XVII^{ème} siècle dans le contexte de l'empire colonial français. Ce ne sont en aucun cas des variétés régionales du français² et ils ne font pas l'objet d'une intercompréhension immédiate.

Si les constituants généraux de la phrase sont généralement les mêmes que dans la langue française (par exemple, en matière de construction d'une phrase simple, le respect de l'ordre des mots « sujet-verbe-objet » ou SVO), des éléments changent, comme la morphologie (par exemple, la construction des temps verbaux s'opère par ajout d'un élément invariable, marquant le temps, au verbe, lui-même invariable), la syntaxe, parfois le vocabulaire.

« Lorsque l'on rappelle l'origine française de l'essentiel du vocabulaire (environ 90 %) il ne s'agit pas bien sûr de dire que les créoles sont du français : ce français de l'origine s'est souvent profondément modifié, tant du point de vue de la forme que du sens, et de fait s'est modifié également du fait des évolutions naturelles en France, ce qui fait que les oppositions voire les divergences entre les créoles et le français sont nombreuses. En outre, il faut bien être conscient que dès qu'une langue est constituée comme système nouveau, elle commence une évolution systémique propre, et génère de nouvelles créations, de nouvelles structurations du lexique : indéniablement le créole n'est pas plus du français que le français n'est du latin ; en outre les glissements entre lexique et grammaire sont constants : une forme d'abord utilisée dans une périphrase, comme élément lexical, peut être amenée à se grammaticaliser, à devenir partie du système grammatical et ainsi à prendre un nouveau sens et une fonction nouvelle »³. Il est donc important de tenir compte de ces réalités dans l'enseignement.

¹ Outre celle reprenant des graphèmes français, on peut citer l'Ekritir 77 (graphie proposée en 1977), la graphie KWZ (à partir de 1983) et, plus récemment, le Tangol.

² Il faut aussi préciser qu'il existe, à côté des créoles, une pratique répandue du français créolisé, variété régionale du français. Les sociolinguistes admettent aujourd'hui qu'il y a trois modes de parler dans les régions créolophones : le créole, le français et le français mâtiné de créole dans le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe

³ Marie-Christine Hazaël-Massieux, « Les créoles à base française : une introduction », *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage (TIPA)*, 2002, n° 21, pp. 63-86. Disponible à l'adresse suivante : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00285406/document>

Les pratiques pédagogiques et didactiques à favoriser

L'enseignement implique le recours à des gestes professionnels adaptés propres à sécuriser l'élève plongé dans un bain linguistique nouveau.

Le français et le créole coexistent dans la vie sociale des créolophones. La langue française est la langue de scolarisation ; son apprentissage se fait dans le contexte très spécifique du milieu scolaire.

La culture scolaire, ses règles, son lexique, son fonctionnement, plus ou moins explicites, ne sont pas naturels pour nombre d'élèves et de familles.

Il est donc essentiel pour l'enseignant :

- de ne pas faire comme si les langue et culture créoles n'existaient pas, ou n'avaient pas leur place à l'école,
- de tenir compte dans son enseignement et sa relation aux élèves, de l'existence de plusieurs cultures et de plusieurs langues, dont certaines sont maternelles,
- d'adapter ses pratiques pédagogiques et didactiques à cette situation.

- Mettre en œuvre un enseignement explicite en présentant les différentes phases d'apprentissages, leur sens, les conditions de réussite des tâches ainsi que les enjeux cognitifs des situations scolaires proposées.
- Veiller à la reformulation des consignes dont la compréhension doit être systématiquement contrôlée.
- Porter une attention soutenue à tout ce qui a trait à la diction (penser à maîtriser le débit de la voix), l'articulation, la graphie au tableau.
- Favoriser l'entrée par l'oral, afin de dédramatiser les blocages qui peuvent apparaître à l'occasion du passage à l'écrit, tout en mobilisant de façon alternée les différentes activités langagières (écouter et comprendre un énoncé oral, écouter et comprendre un énoncé écrit, parler en continu, parler en interaction, écrire).
- Multiplier les situations d'expression orale des élèves qui favorisent l'entrée dans le langage par des actes de parole (solliciter comme réponse une phrase complète et non pas un simple mot, poser des questions ouvertes afin d'encourager l'expression des élèves, etc.).
- Développer une pratique simple de comparaison des langues (mettre en regard, analyser et commenter les formulations employées pour exprimer une même idée dans les autres langues parlées par les élèves et dont le patrimoine linguistique doit être reconnu et valorisé : marque ou existence du genre, différenciation du singulier et du pluriel, marque du temps et place du verbe, différences phonologiques, différences syntaxiques...).
- Élaborer des séquences d'enseignement qui partent de l'environnement connu des élèves pour aller vers un élargissement progressif des contenus culturels, lexicaux et grammaticaux.
- Privilégier un apprentissage spiralaire des notions (observer et comprendre, mémoriser et réinvestir) par le biais d'un retour régulier sur les mêmes contenus en veillant à les exploiter et les enrichir de différentes manières: production d'élèves, situations privilégiant leur mise en activité pour associer le *dire et faire*, pédagogie de projet.
- Instaurer un environnement et un climat propices aux apprentissages avec une gestion bienveillante et formatrice de l'erreur par le biais de divers scénarii (dialogue avec l'élève, autocorrection, correction par les autres élèves) et des rétroactions positives et encourageantes.
- Gérer avec souplesse l'hétérogénéité de la classe (tenir compte des besoins de chaque élève, ne pas confier à chaque élève la même tâche au même moment).
- Organiser la classe et les situations de travail qui favorisent les interactions entre élèves en veillant à mettre ensemble ceux qui ont un niveau linguistique différent.

Ressources institutionnelles

- Plaquette du MEN : *Apprendre et enseigner les langues et cultures régionales dans l'école de la République* (2013) : <http://www.education.gouv.fr/cid76555/une-brochure-sur-l-apprentissage-et-l-enseignement-des-langues-et-des-cultures-regionales.html>
- Page web de l'Insee, avec des tableaux statistiques divers : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=16941
- Site de l'académie de La Réunion : « *Plans d'actions pour la langue et la culture régionales (2014-2019)* » https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PEDAGOGIE/01-ECOLE/langue-vivante-regionale/Plan-d-action-LCR_2014-2019.pdf.

Ressources linguistiques

- *Éléments de grammaire comparative*, G. Ramassamy (docteur en science du langage) et P. Bègue (enseignant) : https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PEDAGOGIE/01-ECOLE/langue-vivante-regionale/Grammaire_comparee_du_creole_et_du_francais.pdf
- *Liste (non exhaustive) de faux-amis lexicaux créoles/français*, F. Georger (chargé de mission Langues vivantes régionales 1^{er} degré) : https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PEDAGOGIE/01-ECOLE/langue-vivante-regionale/Lexique_faux_amis_creole_francais.pdf

Ressources pédagogiques et didactiques

- **Programmes** : le site académique <https://www.ac-reunion.fr/> rassemble de nombreuses ressources concernant les dispositifs activés par la mission LCR 1^{er} degré (« Enseignement du français en milieu créolophone », « Sensibilisation à la LCR », « Enseignement de la LCR », « Enseignement bilingue ») : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/ecole/langues-vivantes/lvr-ecole/ressources-pedagogiques-lcr.html>
- **Programmations / progressions** : des exemples de programmation dans les cycles 2 et 3 sont consultables sur le site. Sont disponibles également des livrets pédagogiques sur l'enseignement de la langue vivante régionale (LVR) dans le premier degré. Une valorisation de la langue et des perspectives de travail sont présentées à partir de nombreux travaux d'élèves et de professeurs (jeux, ateliers d'écriture et de lecture, comptines bilingues, etc.).
- Exemples de production de classes de langues vivantes régionales au premier degré : <http://webaca.ac-reunion.fr/index.php?id=4416>
- Outils académiques et pédagogiques pour le premier degré : http://webaca.ac-reunion.fr/index.php?id=3336&no_cache=1

La mission Langues vivantes régionales du 1^{er} degré, avec l'appui des relais de circonscription, a créé un journal numérique (*Kriké*) disponible sur le site académique : <https://www.ac-reunion.fr/academie/actualites-de-lacademie-de-la-reunion/article-dactualite/news/detail/News/le-numero-6-du-journal-krike-est-paru.html>

Ce journal rend compte des projets des cinq bassins de formation et aborde des questions didactiques et pédagogiques de l'enseignement de la LCR, avec de nombreuses productions d'élèves en exemples. La sensibilisation à la langue et à la culture qui la porte passe par une sensibilisation forte au patrimoine local (sorties « découverte » au volcan, à la montagne, à la mer, visite de lieux d'art contemporain, de conservatoires, musées et bibliothèques, interventions d'artistes locaux, journée du patrimoine, Semaine créole, partenariat avec la DAAC).

Ressources bibliographiques

L'enseignement du créole à la Réunion, entre coup d'éclat et réalité, article de la revue *Trema*, Evelyne Adelin et Mylène Lebon-Eyquem, *Tréma* [En ligne], 2009, mis en ligne le 01/09/2011 : <http://trema.revues.org/991>